

# Contrat de Cours Particuliers

Philippe Merlin, Professeur de Guitare, Piano et Guitare Basse, enseignant également en soutien scolaire les langues Anglaise et Espagnole ainsi que les Mathématiques,

Demeurant :

5 Résidence Le Champ des Oiseaux

78160 Marly Le Roi

N° de Sécurité Sociale : 1 55 10 99 134 207 21

Né le 17/10/1955 à Barcelone (Espagne)

+33 6 75 03 40 63 – [pmerlin17@gmail.com](mailto:pmerlin17@gmail.com) – [www.accord-melodique.com](http://www.accord-melodique.com)

Ci-après le Professeur, d'une part,

Et

Monsieur ou Madame (\*):

Représentant l'étudiant(e):

Né(e) le :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Ci-après l'Étudiant, d'autre part,

Sont convenus du présent contrat établi conformément à la Convention Collective Nationale des Salariés du Particulier Employeur, pour une durée trimestrielle renouvelable tacitement, ainsi qu'aux dispositions suivantes :

Le Professeur dispensera des cours particuliers hebdomadaires d'une heure aux adultes et de trois quarts d'heure aux enfants à raison de 9 cours par trimestre sauf devis spécifique, aux honoraires suivants - congés payés inclus - selon le forfait choisi (\*):

- Chez l'Étudiant : 120 € par mois
- Chez le Professeur ou sur internet : 90 € par mois
- Devis spécifique : € par mois.

Les cours sont payables à l'avance, au début de chaque mois. Le Professeur prend ses congés au mois d'août.

Si en fin de trimestre le nombre de cours effectué n'atteint pas ou dépasse 9, la différence pourra être compensée en nombre de cours à réaliser au trimestre suivant.

L'Étudiant s'engage à régler les honoraires du Professeur, en qualité de « particulier employeur » sur [CESU+](#).

Le présent contrat peut prendre fin à la fin de chaque trimestre, à l'initiative de l'Étudiant ou du Professeur.

Le Professeur et l'Étudiant s'engagent à dispenser et à suivre des cours particuliers, à partir de la date de la signature et aux conditions exposées ci-dessus. Imprimé et signé en deux exemplaires,

A :

Le :